

Allocution de M. Charles BEER

Président du Département de l'instruction publique

Monsieur le Commissaire européen en charge de la recherche,
Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques, académiques, scientifiques, religieuses et judiciaires,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi en premier lieu de féliciter les docteurs honoris causa pour la haute distinction de l'Université de Genève, honorant leur apport scientifique et témoignant de leur rayonnement au sein de la communauté universitaire genevoise. En second lieu, je souhaiterais saluer tout particulièrement Monsieur Philippe Busquin, Commissaire européen en charge de la recherche, qui par sa présence, souligne les liens étroits et l'intérêt réciproque qui existent entre Genève - son Université - et l'Europe. Je souligne ici combien l'ouverture de Genève, ville internationale et multiculturelle, se reflète au sein de son Université qui accueille environ un tiers d'étudiants de nationalité étrangère, et qui mène une politique très active en matière de relations internationales, notamment dans des partenariats tels que des échanges d'étudiants ou d'enseignants, ou de développement de recherches et de formations communes.

Changement, adaptation, ouverture: trois mots-clés qui me serviront de fil rouge pour ce discours, tant ils caractérisent et qualifient le moment et l'environnement dans lesquels se trouve l'Université, celle de Genève à l'instar de ses consœurs suisses et européennes. Toutes doivent faire face aujourd'hui aux questions de financement, aux exigences d'excellence liées aux contraintes en terme de croissance du nombre d'étudiants, aux adaptations de leurs structures en raison de l'évolution des disciplines, et à une concurrence accrue qu'elles se livrent. Les quelques propos et réflexions que je souhaite vous livrer en ce grand jour du Dies Academicus convergent sur les termes de changement, adaptation, et ouverture.

Le changement. Au-delà des modifications de l'environnement interne et externe de l'Université, c'est pour commencer celui de l'environnement proche de l'Université, dans les relations qu'elle entretient avec les autorités cantonales. C'est notamment le départ de ma collègue Martine Brunschwig Graf pour le département des Finances et mon arrivée au département de l'instruction publique. A ce titre, il me revient de dire un mot de l'action menée pendant dix ans par Madame Martine Brunschwig Graf qui a mené une politique universitaire fondée sur des valeurs humanistes, sur la compréhension du lien très fort qui unit Genève à son Université, sur le maintien du libre accès aux études. Elle a très souvent rayonné au-delà de Genève sur le plan fédéral et a brillamment défendu notre Université cantonale au sein de la Conférence universitaire suisse.

Le changement, c'est en second lieu celui qui interviendra à la tête de l'Alma Mater avec le renouvellement du Rectorat. La fonction de Recteur est d'une haute importance pour l'Université, dans la définition de sa stratégie, de sa place au sein de la société et de la Cité, et de son positionnement dans le paysage des hautes écoles sur le plan national et international.

C'est aussi une fonction de haute voltige, éminemment politique, qui pour réussir doit ouvrir le débat dans un esprit de dialogue, de concertation démocratique. C'est l'occasion pour moi, face à ce changement qui approche, de remercier le Recteur Maurice Bourquin et ses vice-recteurs pour leur travail, pour leur investissement majeur au service de l'Université et de la Cité, en veillant au bon fonctionnement de l'institution; en assurant les conditions optimales pour qu'elle demeure un haut lieu de connaissance, d'enseignement et de recherche; en développant des liens et des collaborations étroites pour renforcer les synergies régionales; en modifiant ses structures en fonction des nouveaux savoirs et enseignements, et finalement en favorisant le rayonnement international de l'institution.

Il me tient à cœur aujourd'hui d'affirmer mon engagement à entretenir avec l'Université de Genève un lien de confiance sur des bases de dialogue, de réciprocité, d'échange et d'ouverture. Ce lien de confiance nous permettra de renforcer ensemble les objectifs de l'Université, sa stratégie, son positionnement; d'aborder ses questionnements quant au futur. Nous devons réfléchir ensemble, de manière globale, à l'avenir de l'Université, en incluant tous les acteurs concernés: les professeurs, le corps intermédiaire, les étudiants et les citoyens afin d'ouvrir le débat public sur le projet éducatif que l'on souhaite pour ce canton, pour ce pays.

L'adaptation. Face aux modifications de son environnement intérieur et extérieur, l'Université a de tous temps dû adapter ses structures, son fonctionnement, sa politique. La modification récente de la loi sur l'Université est une importante adaptation de la haute école à son environnement politique. L'Université sera gérée par un Recteur d'une part, et par un Conseil de l'Université d'autre part. Il s'agira très bientôt, alors que la partie académique de ce Conseil est déjà constituée, de désigner les représentants de la société civile. Je m'emploierai à ce que cette désignation renforce encore l'excellence de l'Université en faisant appel à des personnalités de premier plan n'agissant pas en représentant partisan de la cité.

Aujourd'hui, et peut-être de manière plus aiguë encore que par le passé, l'environnement externe dans lequel évolue l'Université de Genève est en mouvement. Il est celui d'une hausse constante des personnes en formations supérieures à laquelle elle doit faire face, tout en relevant le défi de l'excellence. Il est aussi celui d'une forte concurrence entre les Universités sur le plan helvétique et international; que ce soit pour l'octroi de crédits de recherche, de financements de projets d'innovation ou de coopération, ou encore pour attirer les professeurs, les étudiants et les ressources. Cette concurrence accrue, cette pression extérieure peuvent être considérées à la fois comme une chance et comme un risque.

C'est dans cette double perspective que s'inscrit le mouvement de réforme sans précédent déployé depuis la signature en 1999 de la Déclaration de Bologne, dont l'objectif est la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur. L'objectif majeur est de faire converger les différents systèmes de formation nationaux et de développer la comparabilité et la mobilité entre pays. Ce vaste programme peut être lu comme une véritable révolution dans le domaine universitaire européen. La Suisse a d'ores et déjà décidé de monter dans le train de Bologne. Il est vrai que le monde scientifique ne saurait se passer des multiples réseaux d'échanges d'informations ou de personnes, tant la mobilité et l'ouverture sont des composantes-clés d'un système de formation de qualité.

Bologne est une réelle opportunité pour la Suisse, si l'on envisage cette réforme comme un formidable moteur de changement qui permettra de construire un espace suisse de l'enseignement supérieur beaucoup plus structuré et harmonisé. Car il existe encore

aujourd'hui une très grande diversité et hétérogénéité des pratiques. Cette réforme est une chance également pour l'Université de Genève qui a décidé de l'axer sur la qualité de l'enseignement. L'Université est ainsi amenée, poussée par la volonté d'une compatibilité européenne, à réfléchir sur sa place et son rôle au sein de la société, sur les attentes et les espérances que les citoyens lui portent. Elle a compris qu'elle devait accompagner ce changement, participer à l'élaboration d'un nouveau projet de société basé sur l'apprentissage de la connaissance, sur une formation de qualité.

L'ouverture. C'est aussi l'accès aux études supérieures. Bologne doit permettre la mobilité au sein de l'Europe mais aussi au sein du système de formation suisse. Pour cela, nous devons tout faire pour qu'il n'y ait pas de sélection entre le bachelor et le master qui entraverait cette mobilité et qui créerait des conditions tellement discriminatoires que les étudiants quitteraient l'université avec un titre de bachelor difficile à valoriser sur le marché de l'emploi. Je plaide pour une ouverture et un accès aux études de master dans le même domaine d'étude sans sélection discriminatoire, ni d'un point de vue financier, ni d'un point de vue des conditions d'accès. Nous devons miser sur une réelle mobilité des étudiants et sur la qualité des diplômés.

Ces pressions extérieures que vivent nos Universités peuvent aussi être perçues comme un risque. Car cette forte concurrence ainsi que la pression à trouver des financements ne doivent pas pousser les Universités à ne dispenser que ce qui est rentable pour l'économie. Il en va de même pour le domaine de la recherche. Une telle vision de l'Université irait à l'encontre de ses missions, qui sont la formation académique et l'éducation, la contribution à la recherche scientifique, le développement et la diffusion des connaissances dans tous les grands domaines de la science. Nous devons veiller à ce que l'Université puisse continuer à dispenser un savoir large, indépendant des pressions et des règles du marché et de l'économie. Une recherche entièrement financée par des ressources privées risquerait par exemple de manquer d'indépendance, de liberté. Car ce qui se donne et se transmet à l'Université ne peut en aucun cas s'assimiler à un bien de consommation quelconque; tout comme les étudiants ne sont pas de simples clients-consommateurs. Le savoir ne peut se contenter de répondre à des critères économiques, car il est pour la Suisse son unique matière première, sa ressource principale; et il est de notre responsabilité de défendre cette excellence dans une conception de l'égalité des chances si chère à André-Chavanne.

Pierre Joliot (chercheur en biologie, professeur honoraire au Collège de France) exprime ainsi l'importance de l'indépendance et de la liberté de l'Université et notamment de la recherche, dans *Le Monde diplomatique* de mai 2003: "Indépendamment de la formation à la recherche, la mission fondamentale de la recherche publique doit avant tout rester la création de connaissance. S'agit-il, en période de crise économique, d'un luxe? Il est facile de démontrer que la plupart des percées technologiques se sont appuyées sur des découvertes dont l'objet n'était que le progrès des connaissances, et dont on ne pouvait aucunement soupçonner les possibilités d'application". (...) Et d'ajouter plus loin que : "Pour être créatif, un chercheur doit disposer d'un espace de liberté suffisant, et en particulier du droit à l'erreur, s'il ne veut pas se contenter de confirmer d'une manière répétitive les dogmes dominants du moment".

Enfin, et pour conclure, je rappellerai l'importance de l'Université comme lieu symbole de la connaissance, comme place privilégiée faite à l'homme pour se questionner, interroger le monde qui l'entoure et chercher des réponses. Je terminerais enfin en citant Pascal (*Pensées*) pour qui la dignité humaine réside dans la pensée:

"L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser: une vapeur, une goutte d'eau suffit, pour le tuer. Mais, quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui; l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever et non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser, voilà le principe de la morale".

Plus que jamais, après ces jours d'actualité résumés en une lecture et en chiffre, il est utile de rappeler les vertus de la pensée alors que certains, en rupture, choisissent des formes de contestation qui tuent jusqu'à l'espoir qui les sous-tendent et d'autres chargés de contrôler les premiers s'égarent dans des propos les éloignant de la démocratie. La pensée doit permettre le dialogue entre l'Université et la Cité, entre les «dominants» d'un monde et leurs contestataires.